

Ouvrons la voie

Souvent, un bon conseil, une idée ou une impulsion positive, peuvent offrir un tournant heureux à notre vie privée et professionnelle. Profiter des connaissances des autres, considérer un bon conseil comme un enrichissement et l'appliquer volontiers à soi... Comme tous les professionnels de la sécurité à qui nous disons merci, nous nous réjouissons de pouvoir vous ouvrir la voie dans la nouvelle année. Nous vous souhaitons donc une année 2005 pleine de bons conseils et de réussite!



www.raiffeisen.ch



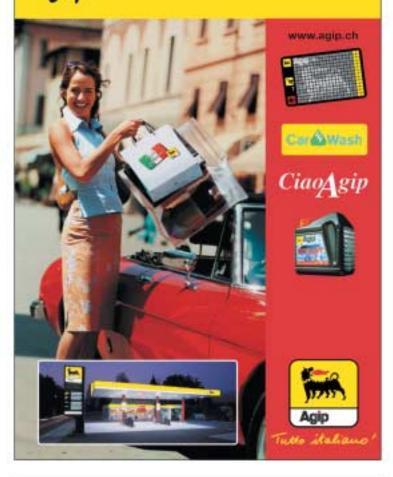
Pol Cant information



Bulletin de la Police cantonale vaudoise



Agip. A votre service.



Réussir ensemble



www.protectas.com

DANIEL RUCH Entreprise forestière



LE VILLAGE 1082 Corcelles-le-Jorat Tél. : 021 / 903 37 27 - Fax : 021 / 903 37 50

Café Le Pal mier Rue de Genève 100 1004 Lausanne

Tel .: 021 / 624 62 56

N° 57 Décembre 2004



Edito

Le mythe du tabou

Portrait

«Es begann im September»

Histoire

La Plume et l'épée

Portrait

La passion des timbres

Eclairage

Tir au pistolet

Evénement

8 septembre 2004

Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Rédacteurs

Carine Scherer, Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz, Vincent Delay, Guy-Charles Monney, Jean-Philippe Narindal, Clivier Rochat, Tony Maillard, Patrick Suhner,

Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri, Aline Calame, François Barrat, Guy Vuffray, Xavier Disler.

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

S.P.M. Swiss Public Magazines Tél.: 021 641 13 60 - Fax: 021 641 13 10 E-Mail: spm.sarl@bluewin.ch

Photolithos et impression Imprimerie Corbaz SA, Montreux

imprimerie dorbaz da, Moriarea.

© Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur

Paraît 4 fois par an en 4'000 exemplaires.
Tirage contrôlé par la REMP.
Revue distribuée gratuitament à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autonités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

www.police.vd.ch

Prométhée ou le mythe du tabou

Or, il était une fois un téméraire qui déroba aux Dieux leur bien le plus précieux, le feu, pour le donner aux hommes.

Or, il était une autre fois d'autres téméraires qui tentaient de dérober aux idées reçues une rhétorique plus simple, basée sur l'observation, les nouvelles donnes géo-stratégiques, les réalités économiques et la nécessité une fois encore opposée au hasard. En découlaient quelques idées-forces, à usage sans modération ni tabou. Mais les détenteurs des idées reçues ne l'entendirent-ils pas de cette oreille; ainsi donc l'armée suisse, après avoir été l'enfant chérie de la nation, fût-elle portée aux gémonies par une partie de la population, à la mémoire bien courte et à la vision succincte.

De quel tort le chef de l'armée Christophe Keckeis et, avec lui, Luc Fellay, chef des forces terrestres, devraient-ils s'accabler et battre leur coulpe, à partir du moment où ils basent leur action sur des principes novateurs, dont on n'a pas encore pris la véritable mesure, mais dont le simple souffle inquiète.

Curieusement, ce débat oppose même parfois ceux qui ont charge régalienne de sécurité et qui voudraient conserver une limite infranchissable entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, sans vouloir remettre en question ces zones d'activité et, de plus en plus souvent, leur interdépendance. Je crains malheureusement que ce clivage ne fasse que desservir ceux et celles à qui nous devons protection et sécurité.

Mais reprenons depuis le début.

Et tout d'abord la police. Selon Trotski¹ «Tout Etat serait fondé sur la force» ce que Max Weber² développe en ces termes: «l'Etat contemporain est une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé (...) revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime». Autrement dit, la légitimité d'une force physique ou matérielle et de son usage préventif ou répressif dans les limites que l'Etat fixe luimême; voilà qui définit donc la force publique plus communément appelée **police**.

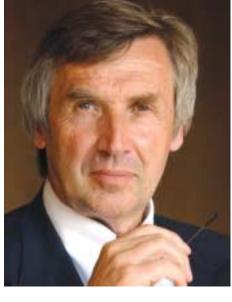
On ne peut naturellement s'arrêter là, car cette légitimité se trouve régulièrement confrontée à une notion plus essentielle, celle de sa place dans la société, des contraintes de son monopole et de la réalité des faits. On ne peut donc l'isoler, comme le font généreusement Trotski et Weber, mais bien la «repenser», jour après jour, en regard des actes répréhensibles, commis ou à commettre, à la lumière de la loi -

parfois son obsolescence voire ses lacunes - ou de la fameuse triplicité décrite par Monjardet³ selon lequel la police serait un instrument du pouvoir qui lui donne des ordres, un service public que chacun peut requérir ou, une profession développant ses propres intérêts.

Mieux encore, la police ne saurait être séparée ou isolée d'une chaîne sécuritaire, dont la nécessité ne s'est jamais autant fait ressentir. Que l'on songe simplement aux dégâts causés par l'incivilité ou, pire encore, par les violences structurelles⁴

Et l'armée dans tout ça?

Il y a cinq ans, le conseil fédéral prit un tournant décisif en matière de stratégie sécuritaire en ordonnant une nouvelle conception de la défense nationale⁵, tenant compte non seulement de l'évolution politique mondiale, mais encore de l'éventail moderne de la menace, ainsi que de la précarité de nos



moyens et de nos ressources. Ainsi l'armée doit-elle contribuer à prévenir la guerre et à maintenir la paix, tout en assurant la défense du pays et de sa population, mais encore doit-elle apporter son soutien aux autorités civiles, lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure et donc sur les territoires cantonaux.

Sous-jacentes à ces considérations relativement étroites se trouvent les options visant à la sécurité, par la coopération⁶ de tous les moyens civils ou militaires, dans un processus permanent de réforme.

La souplesse de ces vues, faisant appel à l'intelligence et à la créativité plus qu'aux règlements, laisse augurer une efficience toujours plus grande d'un système basé sur une mission simple: «Apporter de la sécurité au citoyen là et quand il en

a besoin». Selon le principe de la porte ouverte.

Cette manière de voir les choses ne représente aucunement un danger. Pour reprendre l'analyse de Pierre Rochat⁷ «du point de vue de la pérennité de l'Etat et de sa liberté d'action, il n'y a pas lieu de distinguer entre une menace extérieure et une menace intérieure».

Afin que le feu fût partagé ou le préalable des chiens de faïence.8

La sécurité par la coopération nécessite naturellement quelques règles limitatives, sur lesquelles il convient de se mettre d'accord, au risque sinon de créer désordre et péril. Disons-le tout net: C'est fait!

Ainsi pouvons-nous distinguer les axes de décisions suivants:

- Le respect absolu de la Constitution, quant aux compétences policières ou militaires.
- Le respect absolu des compétences cantonales voire communales.
- Une attribution claire des missions, en fonction des compétences et de la formation reçue.
- Une définition sans partage de la ligne de commandement.
- L'application du principe de subsidiarité.

Cela étant écrit et au risque d'agacer les sceptiques, de quel privilège divin pourrait-on encore exciper lorsque, portant le soupçon sur cette manière d'entrevoir la collaboration entre forces sécuritaires, on en viendrait à mettre en péril le bien-être et la protection du citoyen.

- 1 Trotski ne va pas beaucoup plus loin sur cette question mais on peut observer avec malice, suivant son raisonnement, que «les fins et les moyens changeant sans cesse de place, il n'y aurait pas lieu de justifier la fin».
- 2 Sociologue allemand (1864-1920) Professeur de droit et d'économie, opposé à Guillaume II, il enseigne l'Etat-Nation contre toute autre forme d'organisation.
- 3 Chercheur au CNRS et conseiller à l'Institut français des hautes études de la sécurité intérieure.
- 4 Selon Preiswerk, tout ce qui détruit les hommes dans leur être psychique, physique et spirituel de manière anonyme ou non et sans qu'ils soient agressés physiquement ou par les armes.
- 5 Rapolsec 2000. 7 juin 1999
- 6 «Sicherheit durch Kooperation» Chef DDPS à KKJPD octobre 2004
- 7 L'armée et la sécurité intérieure. La Nation. 2004
- 8 Prométhée, hélas, pour avoir soustrait aux Dieux ce qu'ils pensaient être de leur seul usage, fut condamné aux vautours qui lui dévorèrent le foie. Aujourd'hui le vautour ayant quasiment disparu, sauf que de se ronger le foie soi-même, il est patent de constater que les volontaires ne manquent pas.

Eric Lehmann

Commandant de la Police cantonale

Lucy, Rado, Pakbo ou l'espionnage en Suisse durant la seconde guerre mondiale

«Les informations transmises de Genève et Lausanne à Moscou contribuèrent sinon à changer la fortune des armes sur le front de l'Est, du moins à l'influencer fortement. En effet, le Quartier Général de l'Armée rouge resta rarement dans l'ignorance des préparatifs de l'ennemi. Le réseau suisse lui révéla pratiquement toutes les grandes opérations stratégiques imaginées par les généraux de la Wehrmacht ou décidées par Hitler lui-même». Drago Arsenijevic-Genève appelle Moscou (Ed. Robert Laffont).



En 1934, Rudolph Roessler, immigré allemand, anti-nazi convaincu, déchu par la suite de sa nationalité vient résider à Lucerne. Il est proche des milieux artistiques et fonde une maison d'éditions. Sous le pseudonyme de Lucy, il constitue un fichier sur l'armée allemande et fait la

connaissance du commerçant stgallois et capitaine Hans Hausamann, créateur du «Bureau Ha» spécialisé dans le renseignement, qui œuvre avec les services de contre-espionnage du brigadier Masson. Ce dernier obtient des crédits et du personnel pour créer un service de renseignements militaires digne de ce nom.

En juin 1936, un petit bonhomme sans grande importance s'installe à Genève: Alexandre Rado, 37 ans, marié, géographe, de nationalité hongroise. Il fonde la société Geopresse spécialisée dans la cartographie. A l'âge de 20 ans, il s'était inscrit au Parti communiste. Arrivé à Genève, il met sur pied le réseau Dora et oeuvre en faveur de Moscou.

En octobre 1938, l'Anglais Alexander Foote débarque en Suisse et travaille avec Rado. Il est envoyé en Allemagne pour y apprendre la langue, revient en Suisse, passe par Caux, puis par Montreux et Genève.

Au printemps 1940, la Suisse est encerclée. On ne peut plus envoyer de courrier. Les ondes courtes entrent en scène

Des bricoleurs!

Fin juin 40, Rado sait parfaitement qu'Hitler va s'attaquer à l'URSS. Il contacte un journaliste parlementaire Otto Pünter, alias Pakbo, chef de presse du Parti socialiste. Celui-ci va collaborer avec le Hongrois.

Rado décide de fabriquer un poste émetteur. Il se fournit discrètement chez un réparateur de radios, Edmond Hamel, sympathisant com-



muniste, domicilié à la rue de Carouge à Genève. Celui-ci se rend compte que son client est en train de monter une station-radio. Il lui propose ses services. C'est ainsi qu'il camouflera l'appareil dans un coffret de machine à écrire. De constructeur, Hamel devient opérateur. Et il initie également son épouse.

En décembre 1940, Foote est envoyé à Lausanne. Il loge au n°2 de l'avenue Longeraie. Sous le prétexte d'écouter la BBC, il fait monter une antenne sur le toit de son logis, par une entreprise peu scrupuleuse, faisant fi des règles de sécurité en temps de guerre!

Par l'intermédiaire de Schneider (alias Taylor!), les informations de Roessler passent à Rado. Elles sont de première valeur. C'est ainsi qu'en juin 41, Rado, via Hamel, informe Moscou: l'attaque allemande aura lieu dans 8 jours!

«Es begann im September»

Mais il y a tellement d'informations que Rado se voit obliger de créer une troisième station. Les communistes bâlois proposent alors Margrit Bolli qui se déplace à Lausanne pour apprendre le morse avec Foote, puis se rend à Genève.

C'est au moyen d'un livre intitulé Es begann im September (Cela a débuté en septembre) que Bolli codera tous ses messages.

Le 27 octobre 1942, la police, qui cherche des tracts subversifs, effectue une perquisition au domicile de Hamel et trouve l'émetteur, que l'intéressé fait passer pour un appareil à soigner une sinusite chronique! Et ça marche! Il sera toutefois poursuivi pour détention d'appareillage interdit. Mais rien de plus! Hamel propose alors à Rado de déménager dans une maison à la route de Florissant. Elle est entourée d'un parc et propriété d'un Russe blanc, qui ignore que I'on y travaille pour ses anciens compatriotes, les Rouges!

Les services de renseignements allemands marquent de leur côté un point important: l'amant de Margrit Bolli est un compatriote, sympathisant nazi, qui alerte son consulat. Mais Bolli, vigilante, ne mélange pas amour et politique! Cependant, son ami de cœur trouvera le bouquin de codage et avertira l'Abwehr.



La Bupo se manifeste

Le 10 septembre 1943, 3 ans après le début des transmissions, les services de repérages radio de l'Armée à Genève tombent sur une émission. La source doit être très proche. On subodore toutefois qu'il y a deux émetteurs, puis trois! La villa Hamel est repérée. La police fédérale (Bupo), les inspecteurs Knecht et Pache, mènent l'enquête. Les messages sont enregistrés et un expert, Marc Payot, tente de les déchiffrer.

Dans le même temps, l'appartement de Margrit Bolli est repéré, grâce au vieux truc, dit des «fusibles»: à la cave, on retire les fusibles des appartements, un à un, jusqu'à ce que la gonio signale l'interruption de l'émission et ce pour autant que le pianiste n'ait pas prévu, en cas de panne, de commuter sur une batterie de secours.

Margrit Bolli s'inquiète des allées et venues sur les toits. Hamel vient récupérer le tourne-disque contenant l'émetteur (voir photo). Le troisième émetteur de Lausanne est à son tour repéré.

Dans la nuit du 12 au 13 octobre 1943, en pleine émission, la police investit le domicile des Hamel. Puis, c'est au tour de Bolli. Lors des perquisitions, Marc Payot déniche le livre de code et peut ainsi commencer son travail de déchiffrage.

Rado a vent des arrestations et devient prudent. Il se cache longuement à Genève, puis passe en France, au moment de la Libération.

Bien que mis en cause, Otto Pünter n'est pas inquiété. A l'époque, on attendait l'élection d'un conseiller fédéral socialiste. Le juge d'instruction refuse d'ouvrir contre Pakbo.

Le 20 novembre, c'est au tour de Foote de se faire arrêter. Croyant à une opération des services allemands, il est heureux d'apprendre que ce sont les policiers suisses qui lui tombent dessus. Grand seigneur, il leur offre du whisky! Mais en bon espion, il ne parle pas. Et l'inspecteur Knecht de conclure cet épisode en disant: «Il fait l'âne, mais, il le fait très bien!»

Tous les opérateurs ont été arrêtés, mais les services suisses poursuivent le jeu. Ils n'ont toutefois pas de matériel à adresser à Moscou qui, à



la longue, sans avoir remarqué le changement de pianiste, abandonne la partie. prison, accusé d'avoir aussi travaillé pour les Occidentaux. Il finira ses jours à Budapest.



L'enquête se poursuit et fait tomber des seconds couteaux. Le 19 mai 1944, Roessler est arrêté à son tour. On ignorera toujours quels étaient ses liens avec Berlin. Mais ils devaient se situer dans l'entourage du Führer! C'était la Ligne Viking.

Fin de partie

En septembre 1944, tout ce petit monde est relâché. Foote profite de passer en France. En octobre 1945, Roessler est jugé et acquitté. On n'oublie pas que ses informations ont servi aux Soviets comme au service de renseignements suisses!

Le 30 octobre 1947, s'ouvre au Tribunal militaire de Lausanne, le procès des Hamel et de Bolli, ainsi que celui des absents. Les Suisses sont condamnés à des peines avec sursis, les absents, par contumace, à des peines fermes.

Foote réapparaît à Londres et publie des mémoires où il prend le beau rôle à son actif. Il meurt en 1956.

Rado avait été rapatrié sur Moscou, via une escale au Caire où il avait pris peur. Il s'était rendu compte que Moscou l'attendait de pied ferme. Il y fut condamné à 10 ans de A la fin de la guerre, le rapport du Chef d'Etat-Major de l'Armée précisait que l'Allemagne avait implanté 1000 agents dans notre pays. 865 furent condamnés pour espionnage, 33 condamnés à mort et 17 passés par les armes! On l'a vu, les agents travaillant pour les Alliés eurent plus de chance!

- 1. Tourne-disque émetteur de «Bolli»
- 2. Rudolf Roessler
- Machine à écrire émetteur de «Foote»
 Les protagonistes du réseau
- 5. Arrière du tourne-disque émetteur de «Bolli»

Jean-Luc Agassis

Bibliographie:

«Genève appelle Moscou», de Drago
Arsenijevic, Editions Robert Laffont

«La Suisse et la guerre»,
Werner Rings, Ex Libris

«Guerre secrète en pays neutre»,
Otto Pünter, Payot

«Manuel pour espions»,
Alexander Foote, Museum Press London

«L'orchestre rouge»,
Gilles Perrault, Fayard

«Alerte en pays neutre»,
René.-H. Wüst, Payot

Les plongeurs de la Gendarmerie sous la glace

Vendredi 12 mars 2004, le détachement des plongeurs de la Gendarmerie se retrouvait au Col des Mosses pour un entraînement spécial «plongée sous glace», organisé dans le cadre de notre programme de formation continue. Une semaine auparavant, chacun avait pu acquérir les connaissances théoriques nécessaires à cette discipline, lors d'un cours donné à la Capitainerie de brigade du lac à Ouchy.

Accompagné du Major Zumbrunnen, Chef de la Police de la navigation ainsi que de son successeur, le Cap Rapaz, nous avons chaussé nos raquettes pour monter jusqu'au Lac Lioson, situé à une altitude de 1850 mètres. Le matériel personnel et de sécurité était chargé sur une chenillette et acheminé par M. Mermod, tenancier du restaurant du lac.

Après avoir atteint le sommet et repris notre souffle, chacun a préparé ses affaires de plongée et un briefing complet a été effectué. Pour cet exercice, la configuration était composée de trois trous de forme triangulaire, découpés à l'aide d'une tronçonneuse et éloignés les uns des autres d'une cinquantaine de mètres. Ils sont reliés par une ligne de vie, élément indispensable pour une immersion dans des conditions de sécurité optimales. De l'oxygène et plusieurs cordes complètent ce dispositif.

C'est par palanquée (groupe composé de deux plongeurs) que nous nous sommes immergés. Les premières impressions peuvent ressembler à un mélange d'angoisse, d'émerveillement et de confinement. Le noir lugubre du trou de mise à l'eau, contrastant avec la neige immaculée, fait place à un dégradé de couleurs, allant du bleu foncé au gris clair, en passant par des reflets aciers. Une fois que le plongeur s'éloigne quelque peu du trou d'entrée, il peut admirer les puits de lumière, formés par les trois trous de mise à l'eau. Ceux-ci diffusent une lumière blanche sous lesquels, des truites Fario et des saumons de fontaines s'agglutinent et réchauffent leurs écailles au soleil.

Après le débriefing et la critique de l'exercice, la journée s'est terminée par un repas pris en commun, suivi d'une descente en luge jusqu'à la station. Ensuite, nous avons regagné nos postes respectifs, la tête pleine d'une multitude d'images et de sensations propres à la plongée sous glace. Chacun a pu, lors de cet entraînement, prendre conscience des difficultés et des particularités que représente une intervention subaquatique sous une couche de glace.

Pour conclure, nous relèverons que c'est avec un plaisir non dissimulé

que le Major Zumbrunnen a effectué son dernier jour de service qui restera, sans aucun doute, gravé dans sa mémoire.

Texte: Claude-André MEYSTRE
Photos: Xavier DISLER

La plume et l'épée

Au fur et à mesure que le collaborateur monte dans la hiérarchie. la nature de ses lettres change. Les Sergents (ndlr: il s'agit là d'une fonction dans les pays anglo-saxons) écrivent moins de rapports d'interventions et plus de rapports d'évaluations; lieutenants et capitaines doivent répondre à des lettres de citoyens, proposer de nouveaux programmes, soumettre des requêtes. Même, les Chefs et les «sheriffs» peuvent être appelés à rédiger des textes sortant de l'ordinaire, à l'intention de nouvelles personnes, ou de différents services. Les employés civils doivent faire face à ces changements de destinataires.



Un étudiant de l'Académie Nationale du FBI disait: «Il arrive un moment où dans l'application de la loi, la force ne réside plus dans une arme mais dans la puissance d'écriture. Les policiers devraient exceller dans les deux situations.»

L'écriture n'est ni un mystère, ni de la magie, ni quelque science qui ne peut s'apprendre. Les écrivains à n'importe quel niveau, devraient suivre cinq étapes logiques afin de s'assurer que leur document parvient au but désiré avec un minimum d'efforts, sans énervement, et ceci en adaptant les mesures suivantes:

- répondre à quelques questions,
- effectuer une analyse
- «Brainstorming»,

- sélectionner les informations nécessaires.
- organiser celles-ci de manière logique,
- contrôler le style de rédaction,
- vérifier la grammaire et la ponc-

1ère étape: rédiger un brouillon

Lorsque l'ordre de préparer un écrit est donné, le rédacteur inexpérimenté se lance directement dans la rédaction du document. Cela le conduit à un texte compliqué, embrouillé, très difficile à lire et souvent incompré-

Comme tout policier développe un plan de conduite opérationnelle lors d'une intervention planifiée ou d'une urgence, avant d'arriver sur les lieux, le secrétaire (pour ne pas dire écrivain) devrait développer un plan pour composer son document, avant de s'asseoir devant l'ordinateur. En répondant aux 4 questions de base suivantes, le rédacteur prendra le bon chemin pour rédiger: • A qui dois-je écrire?

- Quel est le but de ma missive?

- Quelle est l'action que doit prendre le lecteur?
- Quel doit en être le contenu pour le lecteur?

Les réponses à ces questions aideront le rédacteur à transcrire en une phrase simple, l'essence du message (e.g. Concerne). Ce que contient le document doit être un support du «Concerne» et clarifier celui-ci. Dès lors, tout ce qui ne se rapporte pas à cette première ligne sera retiré, puisque cela n'appartient pas au document.

2ème étape: analyse "Brainstorming"

Avec un «Concerne» clair, le rédacteur peut commencer un «brainstorming» des idées à inclure dans le document. Cette étape est appelée écriture rapide. L'épistolier noircit sa feuille avec toutes les idées possibles, sans les trier ou les évaluer. Toutes les idées inscrites à ce stade ne figureront pas dans le document final. Chacun a participé, à une occasion, à un «Brainstorming» et a expérimenté le phénomène d'avoir une idée «idiote», ce qui a permis d'inspirer à un autre la solution parfaite. Ce fonctionnement est aussi vrai dans la rédaction d'un document. A ce stade de l'écriture rapide aucune idée n'est absurde ou idiote.

Chacun emploie une méthode différente pour l'étape de rédaction rapide. De l'énoncé d'un mot clé, au schéma simple, en passant par des phrases synthétisées. Certains enregistrent leurs idées avant de les coucher sur le papier, ou les font lire par une personne de confiance. Toutes les techniques sont bonnes.

Au terme de cette étape, le rédacteur choisira les meilleures idées à inclure dans le document.

3ème étape: rédaction et organisation

Celui qui écrit peut choisir de nombreuses façons d'organiser son texte. Pour des déterminations, des rapports d'enquêtes, l'ordre chronologique est de mise. Pour d'autres types de documents, il est possible d'utiliser d'autres méthodes que celle la chronologie.

Par exemple, lors de propositions, il est fréquent de mentionner:

- 1. la situation actuelle
- 2. la solution proposée
- 3. les conséquences.

Dans un document traitant des résultats après une action, le rapport suit le même schéma. Il sera rédigé au passé (passé simple ou passé composé).

La rédaction d'une formule d'évaluation suivra une méthode spécifique ou détaillée par performance requise.

Dans l'objectif d'un plan opérationnel, il y a lieu d'inclure l'élément spatial, décrivant les contraintes physiques des routes, des immeubles, etc.

Dans tous les cas, le rédacteur choisira le meilleur mode de rédaction, suivant le but à atteindre.

4ème étape: correction du style

Dans tout bon document, vous devez éviter le jargon, le désordre des mots et l'ambiguïté de ceux-ci, afin d'obtenir un résultat clair et concis. Le verbiage inutile, ainsi que les abréviations, les références incomplètes ou peu claires, sont à éviter. Cela rend le lecteur confus et frustré de ne pas saisir rapidement le message.

Dans un autre ordre d'idée, le fait d'émettre un préjudice engendrera la colère du lecteur qui rejettera le document de facto. Le choix du style employé affectera très fortement le succès attendu. Dès lors, après avoir rédigé le premier brouillon, il faut être attentif à corriger afin d'obtenir:

- la clarté,
- la simplicité,
- le but réel,
- la sensibilité.

Les désordres d'un texte ont plusieurs facteurs: la redondance, les pléonasmes, les formes passives trop lourdes, les euphémismes (ambiguïté). Le rédacteur doit s'assurer avoir suprimé les mots inutiles pour obtenir des phrases claires. Evitons les mots compliqués et le jargon; cela ennuie le lecteur et dessert les objectifs du rédacteur. Pensons à utiliser des termes spéci-



figues, en décrivant des constatations claires, en lieu et place de termes généraux. Décrire une situation prendra plus de mots mais aura le bénéfice d'être plus clair.

Le dernier contrôle portera sur les termes ayant une connotation raciste, sexiste, etc., qui n'ont pas leur place dans un texte. Ces choix détermineront le succès ou l'échec d'un document. Si ces quatre aspects de style sont respectés, le rédacteur augmentera la lisibilité du texte et aidera le lecteur, qui n'a souvent pas trop de temps à passer sur votre document, tout en délivrant votre message.

5ème étape: relecture

Après avoir contrôlé l'agencement du texte, éliminé les redondances, les abréviations, le scribe doit contrôler les détails de l'orthographe, la ponctuation et la grammaire. Les programmes informatiques élimi-

Pol Cant Info 57 Décembre 2004 Pol Cant Info 57 Décembre 2004

nent les erreurs grossières, mais une relecture, ligne après ligne, est nécessaire. Il faut savoir également que les logiciels des corrections grammaticales sont, à l'heure actuelle, encore plus restreints que les premiers.

Mieux vaut investir dans un bon livre de grammaire que de s'appuyer sur un programme trop peu fiable. Le perfectionnement, en suivant des cours, est le meilleur moyen de rafraîchir nos connaissances et de les augmenter.

Dans le cas de la ponctuation, deux phrases courtes, en lieu et place d'une trop longue, valent beaucoup mieux et seront plus facilement comprises.

Gestion du temps:

Le processus d'écriture définit plusieurs étapes et donc la gestion de son temps. Les rédacteurs se trouvent parfois bloqués et à un moment ou un autre du processus, finissent par manquer de temps, avant d'avoir franchi toutes les étapes.

Pour éviter ces problèmes, l'écrivain peut suivre ce guide général qui leur permettra de répartir le temps nécessaire à la création du document:

1. rédaction du brouillon	12,5%
2. analyse	25,0%
3. organisation et rédaction	25,0%
4. corrections du style	25,0%
5. relecture et corrections	12,5%

Si une lettre doit être prête après une heure, nous aurons:

Pol Cant Info 57 Décembre 2004

• 7 min: rédaction du brouillon et définition du «Concerne»

- 15 min: analyse «Brainstorming»
- 15 min: organisation et rédaction
- 15 min: corrections du style
- 8 min: relecture et corrections

Les temps impartis peuvent être modifiés, tout en sachant que les cinq étapes doivent être remplies.

Conclusion:

Pour la plupart des gens, écrire requiert des études et de la pratique. Les policiers à tous les niveaux, devraient apprendre cette spécialité, comme ils ont appris l'établissement une situation dangereuse. Les citoyens attendent de leurs policiers qu'ils utilisent tous les moyens possibles pour les protéger et préserver la paix publique. Les collaborateurs d'un corps attendent également que les chefs en fassent de même. Les responsables de la police doivent s'armer eux-mêmes de la plume et de l'épée.

Julie R. Linkins, M.A., M.S.
Traduction et adaptation par
Jean-Philippe Narindal



des rapports d'accidents et autres constats.

Avec le temps et la pratique, les étapes décrites ci-dessus deviendront une seconde nature.

Ecrire: peut aider à dépenser ou à recevoir de l'argent, à gagner ou à perdre un cas, à causer ou à éviter

La criminalité dans le Canton de Vaud, situation et évolution

La simple évocation du mot «statistique» au sein de la police fait souvent sourire et parfois frémir. Cet article est l'occasion de faire le bilan des sources publiques disponibles, de découvrir quelques pièges d'une interprétation rapide des chiffres publiés et de comprendre l'intérêt de disposer de statistiques fiables et valides.

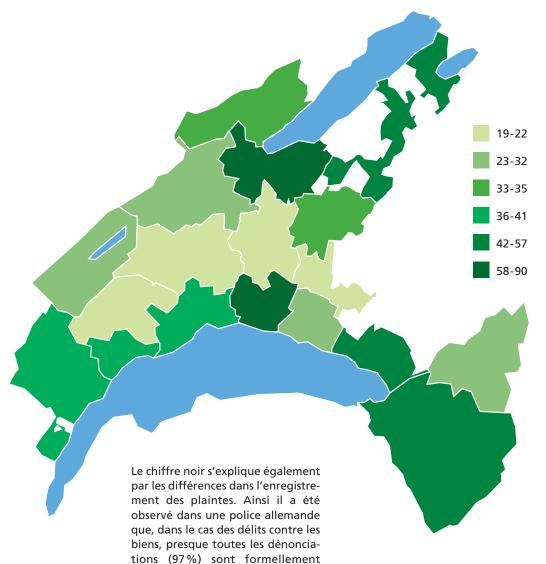
Aux Etats-Unis, une statistique policière fédérale (le Uniform Crime Report) existe depuis 1929, sous forme d'une compilation des statistiques locales. En Europe, elles ont débuté dans la plupart des pays après 1945. En Suisse, les compétences cantonales dans ce domaine se sont longtemps opposées à une publication au niveau national. Plusieurs cantons ont produit des rapports de gestion polycopiés, alors que d'autres considéraient ces données comme une sorte de secret d'Etat. Au niveau fédéral, il existe, depuis 1982, une statistique policière qui réunit les données recueillies par les polices cantonales et compilées par l'Office fédéral de la police. Celle-ci n'offre cependant qu'une vue très partielle de la criminalité, limitée à certaines infractions du code pénal et sans de nombreux détails importants.

Dans le canton de Vaud, l'arrivée d'outils graphiques puissants (par ex. cartographie), la maîtrise améliorée des données et l'intégration du concept d'une police guidée par l'information ont engendré une importante évolution de la statistique policière de la criminalité vaudoise et de sa publication CRIPOL. Depuis 2002, la police cantonale publie sur son site Internet le document annuel CRIPOL. Celui-ci contient un historique sur les quatre ou dix dernières années (en fonction du type de délit). De plus, toujours sur son site, rubrique actualité, l'internaute dispose de la «Météo de la criminalité» qui donne, chaque mois, la situation pour les différents types de vols.

Les statistiques vaudoises de la criminalité sont extraites de la base de données des délits (ZEPHYR)

dans laquelle, chaque plainte ou rapport de dénonciation, est codifiée par le personnel de l'Info-Centre (Lausanne + Canton) et administrée par le personnel de l'Unité Informatique Départementale. La statistique policière vaudoise de la criminalité n'est donc que le reflet des délits portés à la connaissance et enregistrés par la police. Par exemple, les plaintes directement adressées aux Juges d'instruction et qui ne nécessitent pas le recours à la police ne sont pas comptabilisés dans CRIPOL.

La différence entre le nombre de délits commis et ceux enregistrés par la police est appelée chiffre noir. Selon deux études suisses, le taux de report des cambriolages est proche de 80 %, celui des brigandages /vols à l'arraché est d'environ 70 % et celui des violences/menaces est situé entre 25 et 30 %.



Le problème des infractions «annexes» ou multiples est important. En effet, le nombre total de délits peut fortement varier si l'on compte uniquement le délit principal ou bien chacune des infractions séparément. Par exemple, si l'on considère le cas d'une série de casiers fracturés dans les vestiaires d'une piscine, faut-il comptabiliser un cas pour chaque victime (chaque casier) ou considé-

enregistrées, alors que ce taux

tombe à environ 30 %, lorsqu'il s'agit

d'une lésion corporelle.

rer un seul vol? Et dans le cas d'une tuerie avec plusieurs morts, faut-il comptabiliser un homicide global ou un par victime? Actuellement, chaque canton définit sa règle de comptabilisation, ce qui ne permet pas de comparaisons intercantonales. Dans le canton de Vaud, seule l'infraction principale de chaque plainte ou rapport est comptabilisée. Pour reprendre les exemples ci-dessus, chaque casier fracturé est comptabilisé pour chaque victime portant plainte et une tuerie est comptabilisée comme un seul homicide.

Nombre d'infractions dans les districts par 1000 habitants (année 2003)

Le temps est une variable essentielle dans une statistique comme celle de la criminalité. Dans l'idéal, chacun souhaiterait publier les statistiques le 1er janvier suivant l'année écoulée. Mais il s'agit de tenir compte du temps séparant la commission de l'infraction de sa découverte, de l'annonce à la police, de la rédaction du rapport et de sa saisie dans la base de données. Dans le canton, ce délai est actuellement d'au moins 40 jours pour enregistrer 95 % des délits. Mais ce dernier chiffre est variable en fonction du type de délit. Par exemple, dans les délits contre les mœurs, il arrive très souvent que la victime n'annonce son cas que plusieurs mois ou années après sa commission. Ces infractions ne sont alors jamais publiées dans la statistique. Par exemple, pour les années 2000 à 2002, plus de 31% des actes d'ordre sexuel sur des enfants, annoncés à la police, n'ont pu être publiés dans la statistique annuelle. Une parade a été trouvée dans la publication 2003, un tableau résumant les infractions contre les mœurs enregistrées durant l'année et qui donne un ordre de grandeur plus proche de la réalité.

représentation cartographique permet de mieux visualiser la répartition géographique des infractions (voir la carte des infractions). Parallèlement à cette dimension, la statistique publiée s'est enrichie d'un historique des événements sur 10 ans, permettant de mieux comprendre l'évolution de certaines infractions (voir le tableau d'évolution). La comparaison géographique ou temporelle des statistiques ne peut se faire sans tenir compte de facteurs comme l'évolution ou la répartition de la population. Par exemple, les vols de véhicules doivent être pondérés par le parc automobile et la répartition géographique des cambriolages d'appartement devrait être représentée en fonction du nombre total d'appartements existants dans chaque zone. Malheureusement, ces données ne sont que rarement disponibles et souvent approximées par le nombre d'habitants.

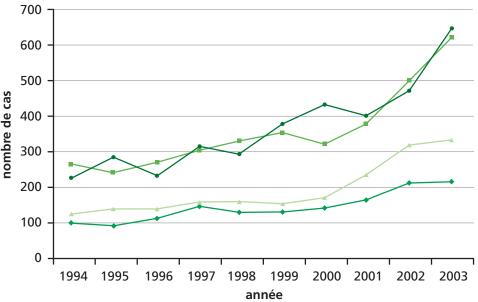
L'arrivée d'un logiciel facilitant la

Personne ne souhaitant lire. l'une après l'autre, les trente mille infractions recensées, le rôle de la statistique descriptive est d'offrir une synthèse des données, en mettant en évidence le volume, la répartition spatiale et la tendance des différents types d'infractions. Cette démarche demande rigueur et méthodologie, pour présenter le plus fidèlement possible les données d'origine. Cette étape est particulièrement importante, lorsque la statistique produite participe à l'élaboration et au suivi d'une politique de sécurité.

J'espère que ces quelques exemples vous auront permis de voir l'intérêt lié à une statistique de qualité et de bien comprendre les nombreuses contraintes liées à sa production. La statistique policière ne sera jamais un chiffre valide pour mesurer la criminalité, ni pour mesurer l'activité d'une police. Il s'agit d'une image des délits enregistrés par la police. Seule l'analyse croisée de différentes sources tels que sondages de victimisations, études de délinquances auto-reportées, statistiques policières de la criminalité, analyses quantitatives et qualitatives de phénomènes et de menaces, permet de mieux cerner la problématique complexe de la criminalité.

Évolution de la criminalité dans le Canton de Vaud en 10 ans





Arnold OTTONIN, la philatélie, une passion...

Il est des philatélistes qui ne se contentent pas de collectionner des timbres. Certains se sont spécialisés dans le courrier dans sa globalité (timbres et enveloppes avec ou sans lettres). Parmi eux, l'inspecteur principal adjoint Arnold Ottonin, actuellement affecté à la Coordination judiciaire.

Comme beaucoup de philatélistes, A. Ottonin a eu la passion des timbres dès son enfance. Il plonge dans le monde des petits carrés multicolores, appels de pays lointains, devient collectionneur. Il y a plusieurs dizaines d'années, ce sont les courriers en eux-mêmes qui ont commencé à attiser sa curiosité. Nous parlons ici de courriers authentiques, chargés d'histoire, contrairement aux lettres créées par ou pour les philatélistes. A l'inverse du timbre, anonyme, l'enveloppe, elle, manuscrite ou imprimée, porte l'empreinte d'un passé personnel, voire individuel.

Une première collection à thème voit le jour: l'histoire postale des organisations internationales, dont la Suisse est si riche, plus particulièrement celle du BIT (Bureau International du Travail). Avec cette collection, A. Ottonin glane des médailles dans les expositions et atteint même le niveau international. Au fil des années, il constitue une



large collection de courriers des plus divers, tous témoins de leurs temps, parfois sombres.

Parmi les objets particulièrement rares, une lettre «rescapée» de la catastrophe aérienne de l'avion de ligne Malabar Princess qui s'abîma en 1950 au Mont-Blanc, avant d'avoir atteint sa destination. Ce Lockheed L-749 Constellation d'Air India International assurait la liaison entre Bombay et Londres via le Caire et Genève. Cinq mois après le drame, qui coûta la vie à l'ensemble de l'équipage ainsi qu'aux quarante passagers, des sacs de courriers ont été découverts à proximité de l'épave. C'est tout dernièrement qu'A. Ottonin a pu tenir l'un de ces courriers entre ses mains.

Ou encore, cette carte postale que le commandant allemand Kramer envoie à ses parents en avril 1941, alors même qu'il dirige à Struthof, les travaux de construction d'un camp d'extermination nazi. C'est là, en Alsace occupée, aux contreforts des Vosges, qu'environ 40'000 déportés furent immatriculés. On estime à 5000 le nombre de ceux qui y furent exécutés. Comble de







l'horreur, la légèreté du message que Kramer adresse à sa famille. Il fut condamné à mort par un tribunal militaire britannique en 1945.

Autre type d'objets prisés par les collectionneurs: les enveloppes comportant des coquilles comme par exemple cette lettre de CIPA SA dont le timbre humide contient une erreur que nous vous laissons découvrir. La version corrigée ne fut mise en circulation que trois semaines plus tard.

Il y a quelques années, les compétences philatéliques d'A. Ottonin ont même été sollicitées dans le cadre professionnel. Un escroc avait subtilisé plusieurs centaines d'enveloppes philatéliques anciennes, à Lausanne, et les écoulait ensuite dans plusieurs cantons suisses. L'enquête amène finalement A. Ottonin et son collègue jusqu'à St-Gall. Pendant deux jours, ils procèdent à des perquisitions suivies de séquestres,

qu'ils doivent trier afin d'identifier les courriers dérobés dans la foule des autres lots philatéliques. Travail de fourmi et, surtout, d'initié, insurmontable pour le profane.

A. Ottonin repère ses objets dans des brocantes, bourses philatéliques, ventes aux enchères, et, dernièrement, sur internet. Signe du temps, l'internet, principale menace du courrier traditionnel, est paradoxalement devenu un outil fort apprécié des collectionneurs. Il leur permet, dans les quatre coins du monde, de comparer leurs trésors, de les échanger ainsi que d'organiser des bourses et cercles de discussion. De l'avis d'A.Ottonin, les facilités d'internet permettent même actuellement de donner une nouvelle impulsion à la philatélie en général.

Depuis septembre, l'Ipa Ottonin révèle quelques unes de ses précieuses pièces de collection à la zone culturelle du Centre de la Blécherette. Cette exposition, selon le maître d'œuvre, sera populaire et initiatique... laissons-nous guider.

Carine SCHERER

Deux policiers vaudois à la FBI National Academy

Du 21 septembre au 5 décembre 2003, le commissaire Philippe GITZ a suivi la 215^{ème} session de formation auprès de la FBI National Academy, à Quantico.

Du 11 janvier au 19 mars 2004, l'inspecteur principal adjoint Christophe SELLIE en a fait de même lors de la 216 ème session. Parcours de deux Helvètes au pays de l'Oncle Sam.



Mais! c'est bien vrai! Nous y sommes Après 37'243 policiers des Etats Unis et d'ailleurs, après Jodie Foster qui est venue s'entraîner pour briser le «Silence des Agneaux», après les X-Files, deux inspecteurs vaudois ont été admis à Quantico, le site du prestigieux centre de formation d'une des plus célèbres agences d'investigations de cette planète: le FBI. Le FBI, à proprement parler, a été créé en 1908, pour faire face à la criminalité traversant les frontières intérieures des états constituant les USA. La complexité des lois et règlements régissant le pays, alliée à l'amélioration des méthodes d'investigation, ont amené le FBI à mettre sur pied une «National Police Academy» en 1935, devenue la FBI National Academy.

...et nous avons pu bénéficier de ses expériences et de ses connaissances lors d'une formation de 11 semaines, en compagnie de 250 cadres supérieurs de police de toute l'Amérique et du monde entier.

Le FBI propose gracieusement cette opportunité à des membres des forces de l'ordre étrangères, ce qui constitue, outre l'excellence de la formation dispensée, une chance inégalée de créer un solide réseau de relations internationales. L'occasion est vraiment exceptionnelle, car il n'y a qu' une vingtaine d'étudiants étrangers à chaque session.

C'est ainsi que le com GITZ, lors de la 215^{ème} session en automne 2003, et l'ipa SELLIE, lors de la 216^{ème} session du premier trimestre 2004, ont rencontré des policiers des 5 continents.

Un Campus complètement intégré

L'Academy est située à Quantico /Virginie, à quelque 60 km au sud de Washington D.C., au sein d'une base de l'US Marine Corps (USMC). Il s'agit d'un complexe regroupant toutes les facilités (logement, salles de cours, réfectoire, installations sportives in & outdoor, locaux de détente, vaste bibliothèque,...).

Le cadre enchanteur dans lequel se trouve ce campus, au milieu d'une vaste forêt avec un lac de retenue idyllique et où l'on côtoie journellement des daims et des écureuils, nous permettra de pratiquer intensivement la course à pied et d'organiser quelques «BBQ» inoubliables.

La FBI National Academy côtoie la FBI Academy qui regroupe les 300 «new agents» du FBI, qui effectuent une formation de base de 17 semaines dans les mêmes conditions que les nôtres. Cela crée des liens. Malgré l'isolement géographique relatif du site, les candidats se bousculent pour accéder au FBI.

Les premières facilités de la base des Marines et la première localité habitée par des «civils» sont tout de même à plus de 6 km de là! Cela nécessite de disposer d'un véhicule pour atteindre les curiosités touristiques et rencontrer des indigènes.

L'offre de formation

Parmi les 43 modules de cours à choix, regroupés par thèmes, nous avons choisi de suivre :

Forensic Science

 Overview of forensic science for police administrators and managers (présentation détaillée des techniques de police scientifique) [Gitz & Sellie]

Law Enforcement Communication

- Mass Media & the Police (les relations entre la police et les médias)
 [Gitz]
- Interview and interrogation (l'audition et l'interrogatoire en passant par la psychologie) [Gitz & Sellie]
 Leadership Development
- Ethics in law enforcement (l'éthique dans les activités policières) [Gitz]
- Leadership, ethics and decision making (conduite du personnel et prise de décision) [Sellie]

Behavioral Science

- Community policing issues (la police communautaire et ses implications) [Gitz]
- Gangs, developmental issues and criminal behaviour (historique et particularités des gangs) [Sellie]
- Counterterrorism (développement du phénomène du terrorisme aux USA et dans le monde) [Sellie]

Operational Skills

• Fitness in law enforcement (activité sportive et hygiène de vie) [obligatoire pour tous]

Specialized Instruction Program

- Comparative US government institutions (information aux étrangers sur l'organisation et la vie aux USA) [obligatoire pour les non-US]
- Enrichment nights (conférenciers divers) [facultatif pour tous]

Evidemment, tout est en anglais. Pour les puristes, ce n'est pas vraiment l'anglais que les sujets de sa Gracieuse Majesté pratiquent. Quelques jours d'adaptation sont donc nécessaires pour tenter d'apprivoiser les accents les plus marqués.... Ceci d'autant plus que nous devrons préparer et diriger des séminaires, effectuer des présentations soignées et rédiger des essais, le tout sanctionné par des notes!

Pour les personnes intéressées, nous avons ramené une importante documentation que nous tenons à disposition, de même que nos travaux et séminaires.

Enseignement du sport

Un esprit sain dans un corps sain! Cette maxime sert de ligne ferme, directrice pour l'ensemble des 11 semaines. La partie théorique se concentre sur la préparation à l'effort, la nutrition et l'hygiène de vie en général, alors que la partie «pratique» se résume à la course à pied intensive.

Malgré une préparation quasi olympique, avant le départ pour l'aventure de la FBINA, certains collègues ont adopté des démarches hésitantes, suite à des cloques, à des déficits de hanches, de genoux, de chevilles, de la musculature en général et parfois du moral! Nous restons certain que l'on trouve ici l'explication de la présence nombreuse d'oiseaux de la famille des vautours qui nous guettaient sur le site...

A chaque semaine son parcours, dont les titres s'inspirent du célèbre film «The Wizard of Oz» avec Judy Garland:

• 1.5 miles: Test d'entrée

• 1.8 miles: Not in Kansas anymore

• 2.6 miles: The Tin man trot

• 3.1 miles: The Gates of Oz



30 minutes: Cyclone
3.4 miles: Lion's leap
4.2 miles: Munchkin run
4.5 miles: Toto's revenge
5.2 miles: Journey to Oz
6.1 miles: Yellow brick road

Si le Magicien d'Oz était un charlatan, les instructeurs étaient bien réels et très entraînés. Leur échapper n'était

guère envisageable, même au long de la Yellow Brick Road qui n'est rien moins que la piste de combat des Marines!

... et c'est ainsi que nos efforts ont été couronnés par l'obtention de la «Yellow Brick». Un point positif tout de même: compter en miles rend les distances plus courtes, car 1 mile fait tout de même 1,6 km.

Quelques points marquants

La confrontation des expériences vécues par les policiers suisses, en regard de celles des collègues de certains endroits de la planète, laisse songeur. La Suisse reste un endroit privilégié, alors que de nombreuses parties du monde sont bien défavorisées. Sans être exhaustifs, nous relevons quelques situations et comparaisons:

- A la question de savoir quel était le taux d'homicides dans notre juridiction, soit entre 10 et 15 par an pour 600'000 habitants dans le canton de Vaud, nos collègues ont réagi:
- Le capitaine brésilien, responsable d'un quartier de Sao Paulo avec 200 hommes, a expliqué en traiter une dizaine par jour et, pour toute enquête, se limiter à identifier les victimes
- Un capitaine de Milwaukee affirme être mieux loti, car il n'en a qu'une quinzaine par mois

Rappelons que les USA comptabilisent environ 24'000 meurtres par année, pour une population de 290 millions d'habitants.

- Un Shérif expliquait comment il interdisait tout objet personnel dans les cellules de ses détenus, condamnés à des peines inférieures à un an, à l'exception de la bible. Il espère être réélu.
- Un lieutenant de la police de New York a confirmé qu'il sera retraité à 41 ans après 20 ans de service. Il partira avec 65 % de son dernier



salaire ce qui représentera en chiffres d'aujourd'hui environ US\$ 75'000.- par an. Sans de telles conditions, il ajoutait, qu'évidemment, personne ne viendrait travailler dans une ville où tous les policiers sont impliqués régulièrement dans des échanges de tirs avec des malfrats.

- En parlant de la lutte contre les stupéfiants, le collègue colombien a expliqué faire partie d'une unité qui part, chaque mois dans la jungle, pour une durée de 15 jours, en tenue de combat et en transportant armes, munitions et rations de nourriture. L'objectif est de poursuivre les trafiquants, de détruire des cultures et des laboratoires, ainsi que de récolter des renseignements. Il a précisé, qu'il ne procédait qu'à fort peu d'auditions formelles.
- Le collègue népalais a vu son poste de police attaqué à plusieurs reprises par des rebelles maoïstes.
- Les USA comptent 18'769 corps de police différents pour 840'000 policiers environ. A Washington D.C. uniquement, 28 polices cohabitent! La problématique de Police 2000 a facilement été comprise par nos collègues.
- Depuis quelques années, le FBI n'engage plus d'acteurs volontaires pour jouer le rôle des méchants lors des entraînements à l'échelle

1:1. L'un d'entre eux a utilisé son savoir-faire pour attaquer des banques...

En se frottant à ces réalités, le Suisse reste quelque peu interloqué.

Remerciements

Pour que deux policiers vaudois puissent participer à un tel cycle de formation, il faut une conjonction de bonnes volontés et d'appuis. C'est ainsi que nos remerciements vont:

- Aux USA qui ont financé nos séjours à Quantico
- Aux représentants du FBI en Suisse qui ont appuyé nos candidatures
- Au commandement de la police cantonale et de la Police de sûreté qui nous ont accordé le temps nécessaire, ainsi qu'à nos collègues de brigade qui ont absorbé nos tâches en notre absence
- Aux agents de liaisons de la PJF à l'Ambassade de Suisse à Washington, à leurs collaborateurs, ainsi qu'à leurs responsables à Berne, dont l'aide nous a été très précieuse
- A nos proches, petits et grands, qui ont soutenu la démarche au prix d'une séparation de 3 mois

Philippe GITZ Christophe SELLIE

Formation et tir au pistolet

Cette arme a été créée à l'époque de la renaissance. Elle était conçue pour être utilisée d'une main à bout portant, alors que l'autre main, tenait très souvent les rênes du cheval. Par paire, elles étaient transportées dans les fontes de la selle, à cause de leur poids.

L'arme de poing militaire jusqu'en

Le pistolet d'alors était un symbole d'autorité, puisque porté uniquement par les officiers et sous-officiers supérieurs. Cette arme était le plus souvent utilisée dans les raids de tranchées, car le fusil était trop long et il fallait une arme compacte et à grande puissance de feu.

1920

Les premières réflexions sur le tir au pistolet eurent lieu à Shanghai. La concession internationale était sujette à une grande criminalité, luttes de gangs, meurtres, viols et enlèvements. Les capitaines FAIR-BAIRN et SYKES de la police de cette ville s'aperçurent très rapidement de l'inefficacité des méthodes traditionnelles de tir sur cible, pour l'engagement au combat. Ils analysèrent des centaines de situations pour déterminer quels étaient les paramètres à prendre en compte.

A partir de cas vécus, ils préconisèrent de nouvelles méthodes d'entraînement, dont les tirs à courte distance - 3 mètres - , le tir systématiquement doublé, la mise en situation de stress dans un environnement hostile, avec ou sans lumière, avec en prime la gestion des problèmes de fonctionnement de l'arme.

1930

Mais, trop nombreux sont les agents qui tombaient victimes d'une instruction inadéquate. Après un stage dans les Marines, Hank SLOAN développa alors un système basé sur le tir instinctif à 7 mètres, le tir couché à 30 mètres, assis à 25 mètres, les tirs aux barricades gauche et droite à 20 mètres, à genou et debout, à 15 mètres, à une et deux mains à 10 mètres. Cette méthode apporta à l'époque une grande amélioration. Le FBI usera de cette méthode encore une trentaine d'années.

196

Dès 1960, Ce style d'entraînement sera développé tout d'abord en France, grâce à Raymond SASIA, Commissaire de police, chargé de la protection du Général de Gaulle qui, après un stage à l'Académie de tir de Quantico en Virginie/USA, créera à Paris une école de tir (CNT).

Dans le même temps, en Californie, le lieutenant-colonel retraité Jeff COOPER met au point une nouvelle méthode «Practical Shooting». Il s'est aperçu que les règlements très stricts qui régissent le tir, quant à la position et la distance, n'autorisent pas une efficacité adéquate en situation réelle.



Il décrasse alors les règles et ne conserve que celles relatives à la sécurité des armes:

TOUTES LES ARMES SONT TOU-JOURS CONSIDEREES COMME CHARGEES.

NE LAISSEZ JAMAIS LE CANON DE VOTRE ARME POINTE SUR QUELQUE CHOSE QUE VOUS NE VOULEZ PAS DETRUIRE.

GARDEZ VOTRE INDEX HORS DU PONTET, JUSQU'A CE QUE VOS ORG-ANES DE VISEE SOIENT SUR LA CIBLE.

ETRE SÛR DE SON BUT ET DES CONSEQUENCES DE SON TIR, SACHANT QUE L'ON EST RESPON-SABLE DU PROJECTILE, DEPUIS SON DEPART JUSQU'A SON ARRET.

2

De cette méthode est née la position «Weaver Stance», du nom de son inventeur, Jack WEAVER, Shérif de la police de Los Angeles (debout, pistolet tenu à deux mains).

Certains pensaient avoir trouvé une méthode de tir valable pour la police et l'armée. En effet, la position de tir, très stable, est toujours la même quelle que soit la distance. Elle facilite ainsi le tir et augmente la précision. La sortie de l'arme est rapide, car sans profusion de gestes inutiles. Néanmoins, toutes les autres obligations du tir pratique, essentiellement être le plus rapide possible,

conduisent à des aberrations: étuis découpés, compensateurs de recul, visées sophistiquées, munitions sous-chargées pour limiter le recul; et surtout des réflexes contraires à la survie au combat.

Chuck Taylor comprit alors que nombreux sont ceux qui auraient pu être sauvés s'ils avaient reçu un enseignement sur les traitements des dérangements, des techniques de tir de combat. Il se pencha sur les armes, la technique, la tactique et la logique d'intervention. C'est à force de revoir tous les combats dont il fut le témoin au Vietnam, qu'il comprit que la majorité des dérangements pouvaient être résolus par quelques manipulations simples mais efficaces. Il reprit tous les récits d'expériences faites sur le terrain, tous les problèmes, toutes les peurs, tous les mouvements d'un combat armé militaire. C'est ainsi que naquit la méthode Chuck Taylor, inventeur du système ASAA (American Small Arms Academy) dans le monde.



Dès 1964, nos collègues genevois prennent à leur compte les méthodes de Raymond SASIA. Dès 1972, l'Institut Suisse de Police (ISP) bénéficiant des connaissances des policiers genevois met sur pied le 1er cours de tir dans la Cité de Calvin. Les problèmes rencontrés par la police de Shanghai se retrouvent dans notre pays, car les tireurs adoptent diverses positions «figées» pour tirer sur des cibles de papier. Cette formation ne prend pas en compte l'approche tactique, le stress et les dérangements.



Les Corps de police et l'ISP instruisent les policiers, selon le parcours mis au point par SLOAN dans les années 1930. Par la suite, des modifications sont introduites dans la formation. Cette instruction est axée principalement sur le tir rapide et la résolution de défectuosités, à l'image des méthodes de Chuck TAYLOR.



1990

L'instruction prend en compte des paramètres tendant à reproduire des situations à l'échelle 1/1. Au fil des ans, plusieurs positions peu adéquates sont abandonnées (par ex. position couchée à 30 mètres, assise à 25 mètres). Le parcours de police suit une évolution constante et sera modifié à 5 ou 6 reprises.

Dans le même temps, toujours avec le concours de l'ISP, un parcours spécifique «Tir dans les zones non létales» est mis au point à des distances variant entre 10 et 15 mètres.

2000

Une majorité de cantons demande un changement dans le cursus de formation. Genève tente de mettre sur pied un nouveau parcours, mais sous la pression, abandonne son mandat.

Afin de «fédéraliser» la formation au tir, une commission technique est créée. Elle est formée de 6 policiers issus de différents Corps. Le travail de cette Commission en collaboration avec l'ISP débouche sur un «Parcours ISP».

2003

Les premiers policiers vaudois découvrent ce nouveau parcours à 22 cartouches.

- 10 mètres: 2 tirs de précisions à deux mains (6 coups)
- 20 mètres: 2 tirs, à droite et à gauche d'un obstacle (4 coups)
- 15 mètres: 1 tir à genou (2 coups)
- 10 mètres: 1 tir debout (2 coups)
- 7 mètres: 2 tirs debout (4 coups)
- 5 mètres: 2 tirs debout (4 coups)

A première vue, ce parcours semble «facilement réalisable». Cependant, une limite de temps est imposée pour chaque tir, ce qui augmente le stress, tout en sachant qu'un minimum de 90 points est exigé sur un total de 110 (cible à 5 points).

Cette mise à niveau de la formation implique aussi celle des instructeurs de tir. Une équipe suisse d'instructeurs est fondée, dans le but d'unifier la doctrine.

2004

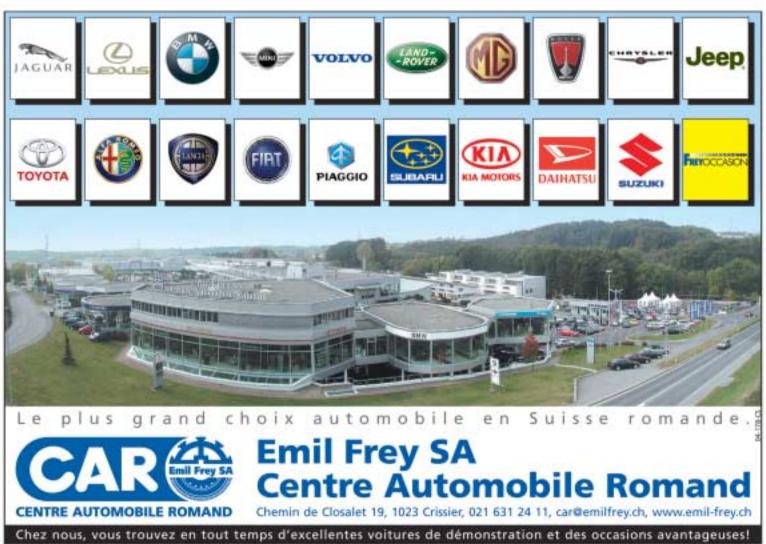
La police cantonale vaudoise compte aujourd'hui 15 moniteurs de tir, tous formés à l'ISP. Les outils informatiques didacticiels permettent, de plus en plus, de plonger le policier en situation réelle qui sera confronté à:

- la maîtrise d'une arme
- la sécurité personnelle et d'autrui
- la gestion du stress
- les défectuosités de l'arme

Jean-Philippe Narindal







<u>Vitrerie Brenn</u> J.

- Glaces
- Stores
- Installations trempées
- Miroiterie

18, avenue du Mail - 1205 Genève Tél. : 022 / 320 00 40 - Fax : 022 / 320 02 09



Maison suisse fondée en 1932